



AVIS PUBLIC

Avis de vente pour défaut de paiement des taxes municipales 2019

Le présent avis est donné par monsieur Antoine Audet, en sa qualité de greffier de la Ville de Carleton-sur-Mer. Celui-ci est une personne morale de droit public régie notamment par la *Loi sur les cités et villes*, ayant son bureau au 629, boulevard Perron à Carleton-sur-Mer (Québec) G0C 1J0.

Les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique, selon les dispositions de la *Loi sur les cités et villes*, à la salle Charles-Dugas, **le mercredi 16 décembre, à 16 h 30**, pour satisfaire aux taxes municipales impayées, avec intérêts et frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente.

Propriétaire au rôle et Adresse de l'immeuble	Matricule et lot(s) ¹	Taxes dues (capital et intérêts au 9 novembre 2020)*	Autres frais		Total
			Publicité des droits	Publication dans le journal	
1. Stéphane Bergeron 137, route St-Louis	M : 9931 25 7767 L : 3 887 530 Avec bâtisse dessus construite	822.29 \$	12.37 \$	78.20 \$	912.86 \$
2. Denys Caissy 134, route 132 Ouest	M : 9931 61 5454 L : 3 887 412 Avec bâtisse dessus construite	2 638.72 \$	12.37 \$	78.20 \$	2 729.29 \$
3. Stéphane Dubé 103, rue Bélanger	M : 0130 27 1211 L : 3 886 640 Avec bâtisse dessus construite	959.99 \$	12.37 \$	78.20 \$	1 050.56 \$
4. Mélanie Guérin 810, boul. Perron	M : 0830 70 4246 L : 4 424 440 Avec bâtisse dessus construite	181.60 \$	12.37 \$	78.20 \$	272.17 \$
5. Patrick Godbout 120, route St-Louis	M : 9931 13 9057 L : 3 887 888 Avec bâtisse dessus construite	1 863.63 \$	12.37 \$	78.20 \$	1 954.20 \$
6. Guylaine Landry 139, route St-Louis	M : 9931 25 7891 L : 3 887 531 Avec bâtisse dessus construite	2 222.71 \$	12.37 \$	78.20 \$	2 313.28 \$
7. Guylaine Landry 226, route 132 Ouest	M : 9830 39 8536 L : 3 887 220 Avec bâtisse dessus construite	2 551.18 \$	12.37 \$	78.20 \$	2 641.75 \$
8. Sara Lavigne 375, route St-Louis	M : 9638 92 6783 L : 4 387 854 et 5 557 792 Avec bâtisse dessus construite	208.28 \$	12.37 \$	78.20 \$	298.85 \$
9. Samuel Leblanc Route St-Louis	M : 9932 37 3418 L : 6 155 008 Sans bâtisse dessus construite	165.57 \$	12.37 \$	78.20 \$	256.14 \$
10. Samuel Leblanc 201, route St-Louis	M : 9932 38 5150 L : 6 155 009 Avec bâtisse dessus construite	1 347.47 \$	12.37 \$	78.20 \$	1 438.04 \$
11. Marc Tétreault 1055, rue sur Mer	M : 1029 38 6633 L : 4 542 181 Avec bâtisse dessus construite	430.22 \$	12.37 \$	78.20 \$	520.79 \$

¹ Tous les lots décrits font partie du cadastre du Québec, circonscription de Bonaventure 2.

*Certains frais s'ajouteront à ce montant et ils seront annoncés au moment de la vente.

Conditions pour enchérir

Être une personne physique et avoir une pièce d'identité. Si vous représentez une autre personne physique, vous devez avoir un mandat ou une procuration de la personne représentée.

OU

Être un représentant d'une personne morale et avoir une pièce d'identité, avoir la loi constitutive de la personne morale représentée ainsi qu'une copie de la pièce justificative autorisant à agir (ex : résolution, mandat, procuration ou autre).

Mode de paiement

Paiement complet dès l'adjudication

- Argent comptant
- Mandat poste, traite ou mandat bancaire ou chèque visé fait à l'ordre de la Ville de Carleton-sur-Mer

Les immeubles acquis dans le cadre de la vente pour taxes sont assujettis à un droit de retrait pendant une période de (1) an suivant la date d'adjudication (art. 531 et suivants de la *LCV*).

Donné à Carleton-sur-Mer, ce 13 novembre 2020



Antoine Audet
Greffier